

LE PLAN CASI INSUFFISANT POUR SAUVER LES PRODUCTEURS

La ministre de l'Agriculture a annoncé aujourd'hui le plan CASI (climat, adaptation, sécheresse et incendies) de plus d'un milliard d'euros face aux conséquences exceptionnelles de la sécheresse et des canicules de 2026.

Pour le **MODEF**, ce plan est très **insuffisant** ! Les pertes liées au déficit de fourrage et de maïs ensilage sont estimées à 5,4 milliards d'euros et les pertes de rendement pour les productions végétales (maraichage, arboriculture, les légumes de plein champ) dépassent 50 %. **Ce plan** devrait être au minimum **doublé** voir multiplié par **10** au vu des dernières estimations de pertes agricoles.

Ce plan ne va pas éviter la faillite des **35 000 exploitations fragilisées**. Au contraire, il va accélérer la disparition de 50 000 fermes et la décapitalisation massive du cheptel français. Le **MODEF** n'est pas **dupe** ! Le gouvernement veut accélérer l'industrialisation de l'Agriculture française, libéraliser l'Agriculture par la signature des traités de libre-échange et supprimer l'Agriculture familiale !

Une nouvelle fois, le **gouvernement favorise** certains paysans (**68 000 agriculteurs assurés**) plutôt que l'ensemble de la profession agricole. Les cultures couvertes par un contrat d'assurance, l'indemnité de solidarité nationale (ISN) permet de compenser intégralement les pertes (prise en charge à hauteur de 90 % par l'Etat et 10 % par l'assurance). À l'inverse, pour les cultures non assurées, l'ISN a été rendue dégressive : 45 % en 2023, 40 % en 2024 et 35 % en 2025. Le MODEF craint que l'enveloppe annoncée des 520 millions d'euros pour l'ISN soit uniquement destiné aux 68 000 agriculteurs assurés ! La réforme de l'assurance récolte (**MRC**) est un véritable **échec** ! La preuve, les **surfaces assurées** ont **reculé** en 2025 (- 3 %) ! La ministre ose déclarer que les agriculteurs non assurés auront « une aide délivrée moindre » que les assurés.

Le MODEF a interpellé plusieurs fois la ministre. D'ailleurs, nous n'avons eu aucune réponse de sa part ! Le MODEF réclame un véritable plan d'urgence agricole ambitieux :

- un Fonds national des calamités agricoles (anciennement FNGRA) sans passer par la MRC de 5 milliards d'euros,
- une aide directe pour toutes les productions subissant des pertes (en élevage : 300 €/UGB ...)
- l'arrêt d'introduire des cultures alimentaires dans les méthaniseurs pour sauver les éleveurs,
- des prix minimum garantis par l'État afin d'assurer un revenu aux producteurs (augmenter les prix aux producteurs),
- prévoir l'acheminement du transport des fourrages et des céréales par les militaires,
- le blocage des prix du fourrage, de la paille et des semences de graines fourragères (arrêtons la spéculation),
- l'activation du coefficient multiplicateur pour les fruits et les légumes (les consommateurs ne doivent pas être lésés à cause de l'inefficacité du gouvernement),
- l'adoption rapide de la proposition de loi de Julien BRUGEROLLES pour restaurer un véritable régime public et de prévention face aux aléas climatiques, sanitaires et environnementaux.

Angoulême, le 4 septembre 2026

Frédéric MAZER

Co-Président du MODEF National
06-42-36-02-43

Victoire VIOLANES

Co-Présidente du MODEF National
+590 690 45 77 75



14, boulevard d'Aquitaine
16000 Angoulême

Tél. 05 45 91 00 49 - www.modef.fr
modef-national@modef.fr

Membre de la Coordination
Européenne Via Campesina



@ModefNational



@modefnational



MODEF National